



**FFvolley**

**Attention :** Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

**Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.**

**COMMISSION D'AIDE ET DE CONTROLE  
DES CLUBS FEDERAUX**

**RELEVÉ DE DECISIONS N°1 DU 09 AU 13 SEPTEMBRE  
2021 (réunion télématique)**

**SAISON 2021/2022**

**Présents :**

Benjamin SCHLICKLIN, Président

Christine LOMBARD, Philippe MANIEL, Félix MUTIO, Thibault PORTALEZ, Joris ROUGIER

**Excusés :**

Thierry CHIRON, Robert VINCENT

**Assiste :**

Alicia RICHARD (Juriste et chargée de mission DNACG)

---

Du 9 au 13 septembre 2021, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par voie télématique.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière de deux clubs suite à des demandes de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2021/2022.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Présenté au Conseil d'Administration du 09/10/2021

Date de diffusion : 20/09/2021

Auteur : Benjamin SCHLICKLIN

### **AS CESSON SAINT-BRIEUC**

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2021/2022.

### **STADE ATHLETIQUE SPINALIEN**

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2021/2022.

**Benjamin SCHLICKLIN**  
Président de la CACCF

